

## **Note de cadrage budgétaire 2027**

La présente note fixe les principes et modalités de préparation du budget initial 2027 de la ComUE Lyon Saint-Etienne. Elle s'inscrit dans le prolongement du débat d'orientation budgétaire présenté au Conseil d'Administration du 23 juin 2026 et traduit les orientations stratégiques retenues en principes de construction budgétaire.

### **I. Contexte général**

Dans la continuité du débat d'orientation budgétaire, les propositions budgétaires des directions et services devront s'inscrire dans la stratégie de l'établissement et de ses priorités. Ainsi, la contribution des services à la stratégie scientifique de site devra être mise en évidence dans les actions que les services souhaitent mener.

Ainsi, les services sont invités à expliciter les projets, les besoins financiers et les moyens RH mobilisés sur chaque projet. Le document d'orientations budgétaires débattu au CA, permet d'inscrire la ligne politique pour 2027, et servira de ligne conductrice aux arbitrages.

Dans la continuité de la démarche budgétaire 2026 et afin de renforcer la qualité du pilotage financier de la ComUE, les prévisions budgétaires devront être établies de manière pluriannuelle. Les directions et services renseigneront les prévisions de dépenses et recettes jusqu'à 2028, et au-delà, lorsque la nature des projets le justifie.

Par ailleurs, afin de fiabiliser la trésorerie pluriannuelle de l'établissement, il est demandé de planifier mensuellement les dépenses supérieures à 50K€, sur le tableau prévu à cet effet (Cf tableau Service\_besoins\_2027).

Pour les services concernés par les opérations pour compte de tiers, le tableau des OPCT est reconduit. Il permet de phaser les encaissements et les décaissements par mois.

Les demandes de recrutements ou de renouvellements de contrats RH devront être formalisées dans le cadre de la note d'aide à l'arbitrage. Les demandes de stage devront également être recensées en précisant leur durée et période de réalisation.

Dans le cadre du travail engagé sur la stratégie de communication, les directions et services sont invitées à renseigner, dans la note d'aide à l'arbitrage, les moyens humains consacrés aux actions de communication ainsi que les dépenses de fonctionnement correspondantes.

## II. Critères d'arbitrage

Les arbitrages budgétaires seront réalisés au regard des critères suivants :

- contribution à la stratégie scientifique de site et aux priorités définies par le Conseil d'administration ;
- caractère structurant et pérenne des projets proposés ;
- capacité à mobiliser des financements externes ou à préparer leur pérennisation ;
- soutenabilité financière pluriannuelle ;
- optimisation des moyens existants et recherche de mutualisations.

Une attention particulière sera portée aux projets dont les financements arrivent à échéance à court ou moyen terme, ainsi qu'aux impacts des décisions sur la trajectoire financière de l'établissement.

Le retour des documents est attendu pour le **11 septembre 2026**.

## III. Calendrier budgétaire

Le calendrier budgétaire susceptible d'évoluer en fonction des aléas de gestion que l'établissement pourrait connaître.

Budget initial

- Transmission des documents aux services : le 18 juillet
- Réunions d'information et de questions/réponses : le 25 août et le 8 septembre
- Retour des propositions des services : le 11 septembre
- Dialogues de gestion : du 14 septembre au 2 octobre
- Arbitrages : du 5 au 16 octobre
- Présentation à la Commission des finances et au Conseil des membres : début novembre
- Vote du budget initial en Conseil d'Administration du 8 décembre 2026

Budget rectificatif n°1 : reprogrammation des opérations 2026 courant janvier 2027

Budget rectificatif n°2 : budget complémentaire (optionnel en juin 2027)

Budget rectificatif n°3 : budget de déprogrammation en décembre 2027

Ces échéances pourront être adaptées en fonction de l'exécution budgétaire et des besoins de l'établissement.

Pour la Présidente, par délégation, signé  
électroniquement par,  
Anne-Cécile PIDAL  
Directrice Générale des Services



Le 17 juillet 2026